

EXPOSITION CANINE NATIONALE  
avec attribution du CACS de la SCC  
**Chalette sur Loing**  
**(Montargis) - LOIRET**

**Dimanche 21 Juillet 2013 - Parc de Loisirs du Lac**

Rue du Lac - pour GPS : Latitude : 48.025 / Longitude : 2.725

**Nombreux lots et coupes**

Entrée des chiens à partir de 8 h - Jugements à partir de 9 h 30

**Confirmations seules uniquement  
le samedi 20 juillet de 15 h à 18 h**

Buvette dans l'enceinte de l'exposition  
Animations et démonstrations de chiens au travail  
Concours Jeunes Présentateurs : inscriptions sur place

**Secrétariat : A.C.R.C. Sologne**

**BP 12236 - 45402 Fleury-les-Aubrais Cédex**

Tél. de 19 à 21 h : 02.38.73.15.14 - 06.62.63.35.24 - 02.38.76.77.30  
02.38.80.84.69 - 02.38.88.69.34 - 02.38.74.86.69  
02.47.59.43.97

Information par e.mail : [secretariatsologne@chiens-du-centre.fr](mailto:secretariatsologne@chiens-du-centre.fr)

Jeunes présentateurs : 02 38 73 15 14 (19 h - 21 h)

**Envoi des engagements à l'adresse ci-dessus.**

Libeller le titre de paiement à l'ordre de A.C.R.C. Sologne

Bien vérifier l'affranchissement de votre lettre et joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi de votre carte d'exposant.

**Certificat ou copie passeport vaccination antirabique obligatoire  
pour les chiens de catégorie 2, les chiens venant de l'étranger et  
ceux qui ont un numéro de pedigree étranger, quel que soit le pays**

**Clôture des engagements : 4 Juillet 2013**  
**Tarif réduit jusqu'au 17 juin**

**JURY PRESENTI**

**1er groupe**

spéciale Berger australien, ..... Barbara Larska (Pol)  
spéciale Berger de Beauce ..... Florence Léonard-Nolle  
spéciales Bearded Collies, Berger Portugais Serra de Aires ..... Jean-Claude Larive  
spéciales Komondor, Kuvasz, Mudi, Bergamasque, Maremme-Abruzzese  
Berger Croate, Slovensky Cuvac, Bergers Roumains Carpatin et Mioritic ..... Chantal Méry  
spéciales Puli, Pumi, Chien Loup Tchécoslovaque ..... Bernard Pouvesle  
spéciales Nizinsky, Berger de Podhale, Berger de Russie Méridionale ..... Maryla Makomaski  
Berger Australien Kelpie, Bouvier Australien, Bouvier des Ardennes ..... Barbara Larska  
Berger de Brie, Berger Catalan, Berger Picard, Berger des Pyrénées ..... Daniel Schwartz  
Bergers Belges ..... Dominique Arsène  
Schipperke ..... David Miller (USA)  
Berger d'Ecosse Colley ..... Franco Mannato  
Border Collie, Shetland, Welsh Corgi ..... Solange Roser  
Bottail (Old English Sheepdog) ..... Benoît Thévenon  
Berger Hollandais, Schapendoes, Chien Loup de Saarloos ..... Annie Pouvesle  
Berger Allemand, Berger de Majorque, Berger Blanc Suisse,  
Bouvier des Flandres et races non nommées ..... Jean-Claude Larive

**2<sup>e</sup> groupe**

spéciale Dogue Allemand ..... Gérard Mignot  
spéciale Rottweiler ..... Maryla Makomaski  
spéciales Berger d'Asie Centrale, Sarplaninac, Bucovine, Berger du Karst,  
Tornjak (Berger de Bosnie Herzégovine et de Croatie) ..... Chantal Méry  
spéciale Berger du Caucase ..... Sonja Bognarova (Slov)  
spéciale Dogo canario, Dogue Majorquin, Fila de San Miguel,  
Fila Brasileiro, Cimmarron Uruguayen, Mâtin Espagnol, Serra da Estrela ... Dominique Vizzari  
spéciale Mâtin de l'Alentejo ..... Jean-Claude Larive  
Terrier Noir Russe ..... Barbara Larska (Pol)  
Boxer, Berger d'Anatolie, Bouvier Bernois et autres Bouviers Suisses, ..... Boris Chapiro  
Bulldog Anglais, Shar Peï ..... Miller David (USA) ou J.B. Thévenon  
Dogue Argentin ..... Bérengère Abat  
Aïdi (Chien de l'Atlas) ..... Céline Bottussi  
Castro Laboreiro ..... Jean-Claude Larive  
Chien de Montagne des Pyrénées, Mâtin des Pyrénées ..... Daniel Schwartz  
Terre Neuve et Landseer ..... Annie Pouvesle  
Saint Bernard, Cane Corso, Dogue du Tibet ..... Didier Basset  
Doberman, Pinscher, Affenpinscher, Schnauzer, Dogue de Bordeaux, Léonberg,  
Mâtin de Naples, Tosa, Hovawart et races non nommées ..... Benoît Thévenon

**3<sup>e</sup> groupe**

spéciale American Staffordshire Terrier ..... Boris Chapiro  
spéciale Staffordshire Bull Terrier, Bull Terrier et Bull Terrier Miniature ..... Sylvie Dupouy  
Airdale, Bedlington, Border Terrier, Irish, Jagd, Kerry Blue,  
Lakeland, Manchester, Soft Coated, Welsh, Australien,  
Norfolk, Norwich, Cesky, Sealham, Silky, Brésilien ..... Katharina Round  
Fox terrier ..... Florence Léonard Nolle  
Cairn Terrier, Dandie Dinmont, Scottish ..... Christophe Coppel  
West Highland White Terrier, Skye Terrier ..... Gérard Mignot  
Yorkshire Terrier ..... Cassandre Mattera  
Jack Russell et Révérend Jack Russell et races non nommées ..... Boris Chapiro

**4<sup>e</sup> groupe**

Teckels ..... Sylvie Dupouy

**5<sup>e</sup> groupe**

Akita Américain ..... Gérard Mignot  
Samoyède, Finnois de Laponie, Chien d'Ours de Carélie ..... Solange Roser  
Spitz Allemand et Italien, Akita Inu, Chien Nu du Pérou, Chien Nu du Mexique ..... Céline Bottussi  
Shiba Inu, Hokkaido, Spitz japonais, Chien de Canaan ..... Franco Mannato  
Chow-Chow, Basenji ..... David Miller (USA)  
Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Ibicenco ..... Christophe Coppel  
Eurasier ..... Boris Chapiro  
Husky de Sibérie, Malamute d'Alaska, U'Cursinu et races non nommées ..... Jeannette Larive

**6<sup>e</sup> groupe**

Chien d'Artois, Basset Artésien Normand, Grand et Petit basset Griffon Vendéen,  
Dalmatien ..... Solange Roser  
Rhodesian Ridgeback, Beagle ..... David Miller (USA)  
Saint Hubert, Aiégeois, Poitevin, Petit Bleu et Griffon Bleu de Gascogne,  
Basset fauve de Bretagne, Basset Hound,  
Basset des Alpes et races non nommées ..... Florence Léonard-Nolle

**7<sup>e</sup> groupe**

Drahthaar, Braque de Weimar, Braque d'Auvergne, Braque Hongrois Vizsla,  
Braque Français, Petit et Grand Münsterlander, Langhaar, Epagneul Picard,  
Pont-Audemer, Epagneul Bleu de Picardie, Epagneul Français, Korthal ..... Roger Rouleau  
Braque Allemand ..... Christian Descouts  
Pointer, Setter Anglais, Setter Gordon, Setter Irlandais ..... Pascal Bouée  
Epagneul breton ..... David Miller (USA)  
Races non nommées ..... Boris Chapiro

**8<sup>e</sup> groupe**

spéciale Chiens d'Eau (Barbet, Lagotto Chien d'Eau Romagnol,  
Perro de Agua Chien d'Eau Espagnol, Wetterhoun Chien d'Eau Frison,  
Cao de Agua Chien d'Eau Portugais) ..... Boris Chapiro  
Labrador, Golden et Curly Coated Retrievers ..... David Miller (USA)  
Cocker Anglais, Cocker Américain, Springer Spaniel et autres Spaniels ..... Gérard Desjeux  
Races non nommées ..... Boris Chapiro

**9<sup>e</sup> groupe**

spéciale Cavaliers King Charles et King Charles Spaniels ..... Wendy Lhote  
spéciale Bouledogue Français ..... Elyse Waget  
Bichons, Griffon Bruxellois, Petit Brabançon, Chien Chinois ..... Chantal Méry  
Epagneul Tibétain, Lhasa Apso, Shih Tzu, Terrier du Tibet ..... Katharina Round  
Caniches ..... Béatrice Michaud  
Chihuahua, Carlin, Boston Terrier ..... Cassandre Mattera  
Coton de Tuléar, Petit Chien Lion, Epagneul Japonais, .....  
Epagneul Pékinois, Epagneul Nain Continental et races non nommées ..... Jeannette Larive

**10<sup>e</sup> groupe**

Lévrier Polonais, Lévrier Hongrois Magyar Agár ..... Barbara Larska  
Barzoï ..... Céline Bottussi  
Whippet, Galgo Espagnol, Sloughi ..... Christophe Coppel  
Afghan, Saluki, Deerhound, Irish Wolfhound, Greyhound, Azawakh,  
Petit Lévrier Italien et races non nommées ..... Cassandre Mattera

**Engagement internet recommandé (paiement sécurisé) :**  
[www.cedia.fr](http://www.cedia.fr)

# EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'exposition se tiendra à Châlette sur Loing  
(près Montargis - Loiret) le Dimanche 21 juillet 2013

**ARRIVÉE ET JUGEMENT** - Entrée des chiens à partir de 8 h. Les jugements commenceront à 9 h 30 précises.

**LOGEMENT** - Des cages seront mises à disposition.

Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages ; seules les couvertures sont admises (sauf pour les meutes).

**SORTIE DES CHIENS** - Les chiens classés (dans les quatre premiers de chaque race, chaque classe, chaque sexe) ne pourront quitter l'exposition avant 17 h 30. Les autorisations de sortie ne devront être accordées qu'entre 12 et 14 heures après versement d'une caution de 10 €. Les chiens non classés pourront sortir de l'exposition dès la fin du jugement de leur race.

**AFFICHAGE** - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

**TOILETTAGE** - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

**PRESENTATION** : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

**SERVICE VÉTÉRINAIRE** - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Expositants).

**ANNULATION** - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

**ENGAGEMENTS** - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

## CLASSES D'ENGAGEMENT

La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement.

### • CLASSES INDIVIDUELLES

**INTERMÉDIAIRE** - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

**OUVERTE** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

**TRAVAIL** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec la Classe Ouverte et Intermédiaire.

**CHAMPION DE BEAUTÉ** - Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

**PUPPY** - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elle ne donne pas lieu à un classement.

**JEUNES** - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S.

**VÉTÉRAN** - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

### AUTRES CLASSES

**MEUTES - Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants -**

Chiens Courants : Pour 6 chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

Terriers-Teckels : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

**TECKELS** : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

**ÉLEVAGE** - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

**LOT D'ÉLEVAGE** - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1<sup>er</sup> degré.

**COUPLE** - Pour 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

**PAIRE** - Pour 2 chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

**CHIENS "NE CONCOURANT PAS"** - Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

**RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS** - Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement au secrétariat (voir au recto) avant la date de clôture par mandat-lettre, chèque bancaire ou chèque postal. Pour les exposants étrangers : mandat international exclusivement. Sur internet, seuls les engagements payés seront pris en compte

**CLOTURE DES ENGAGEMENTS** : la clôture des engagements est fixée au 4 juillet 2013 (tarif réduit jusqu'au 17 juin). Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

### REFUS OU EXCLUSIONS :

1<sup>er</sup> des engagements :

des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 6 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2<sup>es</sup> des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
- ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
- ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

**JUGEMENTS** - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge détaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

**C.A.C.S.** : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1<sup>er</sup> "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2<sup>e</sup> Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1<sup>ers</sup> Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE** - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) Cl. Champion ayant reçu le qualificatif «Excellent», et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent».

**MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE** - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes par la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

**MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION** - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1<sup>re</sup> journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2<sup>e</sup> jour.

### CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf :**

**Gr. 1 :** Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres \_\_\_\_\_ 15 mois

**Gr. 2 :** Schnauzer Géant, Dogues Allemands, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Espagne Portugalais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Howawart, Canoe Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois \_\_\_\_\_ 15 mois

**Gr. 5 :** Chien du Pharaon, Cirneco de l'Eta, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimaux du Groenland \_\_\_\_\_ 15 mois

**Gr. 6 :** Rhodesian Ridgeback \_\_\_\_\_ 15 mois

**Gr. 8 :** Retrievers \_\_\_\_\_ 15 mois

**Gr. 9 :** Épagneuls Pékinois et Japonais \_\_\_\_\_ 10 mois

**Gr. 10 :** Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski \_\_\_\_\_ 15 mois

**RÉCLAMATIONS** - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 76 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

**SANCTIONS** - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Expositants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

**RESPONSABILITÉ** - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

### TRÈS IMPORTANT

#### Avis aux Expositants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux doivent pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

**La présentation d'animaux ayant subi une oectomie après le 31/08/08 est interdite sauf si ces animaux sont présentés et appartiennent à des ressortissants d'Etats où l'oectomie est autorisée.**

### OBLIGATIONS SANITAIRES :

**2<sup>e</sup> Catégorie** : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (révisé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).



# ASSOCIATION CANINE RÉGIONALE DU CENTRE - Section Sologne

Affiliée à la Société Centrale Canine - Reconnue d'utilité publique

## DEMANDE D'ENGAGEMENT EXPOSITION CANINE NATIONALE CACS CHALETTE 21 JUILLET 2013

Remplissez soigneusement cette feuille, et envoyez-la immédiatement à l'ACRC Sologne  
BP 12236 - 45402 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX

PHOTOCOPIES ACCEPTÉES.



**Clôture des engagements : jeudi 4 Juillet 2013 - tarif réduit jusqu'au 17 juin**

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Identification : \_\_\_\_\_ N° Livre d'Origines : \_\_\_\_\_  
(puce ou tatouage)

Nom du chien : \_\_\_\_\_

Race : \_\_\_\_\_

**Variété :** \_\_\_\_\_  
Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/  
Jack Russell, Chien Courant Suisse, Braque Français,  
Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens  
Chinois.

**Taille :** \_\_\_\_\_  
Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/  
Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques  
Français, Podenco Portugais, Bull Terrier,  
Chiens à peau nue.

**Couleurs :** \_\_\_\_\_  
Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers,  
Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elound, Cockers,  
Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers,  
Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King  
Charles.

**Nature du poil :** \_\_\_\_\_  
Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque  
de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos  
Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne  
Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers  
des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais.

**Poids :** \_\_\_\_\_  
Pékinois, Japonais,  
Papillons, Phalènes.

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_

Nom du père : \_\_\_\_\_

Nom de la mère : \_\_\_\_\_

Producteur : \_\_\_\_\_  
(propriétaire de la tige à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

Classe : Intermédiaire  Ouverte  Travail  Champion  Jeune  Puppy  Vétéran   
Ne concourant pas  Meute  Confirmation

Cadre réservé à l'organisateur

n° d'engt \_\_\_\_\_

Groupe : \_\_\_\_\_

LE : \_\_\_\_\_ Meute : \_\_\_\_\_

Paire : \_\_\_\_\_ Couple : \_\_\_\_\_

### PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

le tarif dégressif s'applique si les chiens appartiennent au même propriétaire	jusqu'au 17/06	après le 17/06	Sommes adressées
1 <sup>er</sup> chien (catalogue compris) (sauf puppy et vétéran)	37 €	44 €	
2 <sup>e</sup> chien/3 <sup>e</sup> chien (sauf puppy et vétéran)	32 €	38 €	
4 <sup>e</sup> ou suivants (sauf puppy et vétéran)	28 €	33 €	
Puppy, Vétéran	26 €	32 €	
Chiens ne concourant pas : non Exposés, non Confirmés	19 €		
Meute avec 6 chiens en individuelle	61 €		
Chien supplémentaire dans la meute	18 €		
Jeune présentateur	8 €		
Réduction de 10 % aux membres de l'ACRC à jour de leur cotisation de l'année en cours. (n° carte : _____)			
<b>Total des engagements</b>			

des cages non numérotées seront mises à la disposition des concurrents qui le souhaiteront

Ci-joint règlement des engagements ci dessus désignés par  
 Mandat  Chèque  CCP  
Libellé à l'ordre de l'ACRC Sologne

**Paires, couples, Lots d'élevage, Elevage : gratuit.**  
Inscription au secrétariat le jour de l'exposition.

Cartes d'accompagnateur : **GRATUIT**

**Il ne vous sera pas adressé d'accusé de réception. Votre carte d'exposant vous sera adressée quelques jours avant l'exposition.**

**Confirmations seules le samedi 20 juillet (30 €) : inscriptions sur www.cedia.fr (ou télécharger l'imprimé spécial à retourner à l'ACRC Sologne)**

### ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.  
J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.  
En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.  
Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.  
En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

**Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 17 h 30 si mon chien est classé**

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature du propriétaire :

La loi du 6 janvier 1999 sera intégralement appliquée lors de l'exposition de Châlette. Veuillez prendre toutes les dispositions nécessaires touchant les races concernées. Tout contrevenant pourra être exclu de la manifestation.

### JOINDRE OBLIGATOIREMENT sous peine de voir votre engagement refusé

- Une enveloppe timbrée libellée à votre adresse pour l'envoi votre carte d'exposant
- Le règlement de vos engagements
- Une photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2<sup>e</sup> catégorie et ceux en provenance de l'étranger et ceux qui ont un numéro de pedigree étranger (quel que soit le pays) (ou photocopies du passeport)
- Les photocopies des justificatifs pour l'engagement en classes Champion et Travail

### Renseignements à fournir pour les classes Travail et Champion

#### CLASSE TRAVAIL

Les récompenses exigées devront avoir été obtenues avant le 4 Juillet 2013

**Chiens de Défense :** Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu une des récs :  
- soit un Brevet chien de défense en Ring - soit un Brevet Campagne - soit un Brevet Mondioring - soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.I) - soit un Brevet de Pistage français - soit un Brevet de recherche utilitaire - soit un Exc. Niveau 1 pour le pistage F.C.I. - soit un test international de sauvetage - soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

**Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux :** Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> catégorie

**Chiens Courants :** Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse (BCCC)

**Spaniels :** Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un TB

**Barbets :** Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> catégorie.

**Retrievers :** Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB en field-trial. Ou un BICP 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> catégorie ou 100 points dans une épreuve de recherche au sang

**Terriers :** Date et lieu du concours de détérage où le chien a obtenu un minimum de 100 pts.

**Teckels :** Date et lieu du concours au terrier où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3<sup>e</sup> prix. Ou 47 points ou un 3<sup>e</sup> prix dans une épreuve de menée à voix sur lièvre

**Chien d'Elan Norvégien :** Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :  
• sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon  
• sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

**Chiens Nordiques de Traîneau :** Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

**Lévriers :** Justifier de 2 Excellents en ENC ou PVL avec 2 pistes ou 2 juges différents.

#### CLASSE CHAMPION

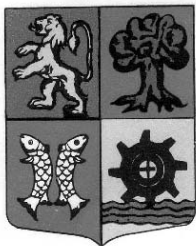
Le titre de Champion doit être homologué au plus tard le 4 Juillet 2013

RÉPONSES : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



VILLE  
DE  
CHALETTE-SUR-LOING



Les confirmations seules auront lieu  
**LE SAMEDI 20 JUILLET DE 15H À 18 H**

Tél. de 19 à 21 h : 02.38.73.15.14 - 06.62.63.35.24 -  
02.38.76.77.30 02.38.80.84.69 - 02.38.88.69.34 - 02.38.74.86.69  
02.47.59.43.97

Information par e.mail : [secretariatsologne@chiens-du-centre.fr](mailto:secretariatsologne@chiens-du-centre.fr)

Inscription des chiens sur [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr)

**!!!! L'entrée de l'exposition  
des accompagnateurs et visiteurs  
sera gratuite !!!!**

**EXERCICES ET DÉMONSTRATIONS DE CHIENS  
DE PROTECTION DE TROUPEAU. Le samedi,  
TAN et tests techniques pour les chiens  
de troupeau, organisés par le CBEI, Club  
des chiens de Berger de l'Est et Italiens  
(renseignements : [www.cbei.fr](http://www.cbei.fr))**

### JURY PRESENTI DU RING D'HONNEUR

Melleurs de groupe (BOG)

1 <sup>er</sup> groupe .....	Barbara Larska
2 <sup>e</sup> groupe .....	Benoît Thévenon
3 <sup>e</sup> groupe .....	Kartharina Round
4 <sup>e</sup> groupe .....	Sylvie Dupouy
5 <sup>e</sup> groupe .....	Jeannette Larive
6 <sup>e</sup> groupe .....	Florence Léonard Nolle
7 <sup>e</sup> groupe .....	Roger Roulleau
8 <sup>e</sup> groupe .....	Gérard Desjeux
9 <sup>e</sup> groupe .....	Céline Bottussi
10 <sup>e</sup> groupe .....	Christophe Coppel

Meilleur chien de l'exposition .....	Chantal Méry
Meilleur jeune de l'exposition .....	Boris Chapiro
Meilleur champion .....	David Miller
Meilleur puppy .....	Jean-Claude Larive
Meilleur vétérinaire .....	Solange Roser
Meilleurs couples et paires .....	Elyse Waget
Meilleurs lot et classe d'élevage .....	Cassandre Mattered
Meilleur chien classe travail (trophée Charles Congy) .....	Pascal Bouée
Meilleur chien race française .....	Daniel Schwartz
Jeunes présentateurs .....	Céline Bottussi

## Le site web de la SCRC

Société Canine Régionale du Centre :

[www.chiens-du-centre.fr](http://www.chiens-du-centre.fr)

### CONCOURS DE RAPPORT À L'EAU POUR CHIENS DE CHASSE

Le concours sera organisé sur  
place, inscription : 5 €

Pour tout renseignement :  
02.38.88.69.34 (soir)

**INTERNET :**  
la méthode la plus simple et la plus sûre  
pour engager votre chien :

[www.cedia.fr](http://www.cedia.fr)

### JEUNES PRÉSENTATEURS

**Engagement :**

sur place le jour de l'exposition  
ou lors de l'engagement de votre chien

Demandez la feuille  
d'inscription spéciale (8 €)

Pour tout renseignement :  
02.38.73.15.14 (soir)

### ATTENTION :

- L'exposition se déroule à l'extérieur, prévoyez des protections contre la météo.
- Des cages non numérotées seront mises à la disposition des concurrents

**Vous recevrez les confirmations  
de vos engagements  
et les documents pour entrer  
environ 8 jours  
avant la manifestation.**

**Les engagements  
par internet seront confirmés  
par message internet**

Joindre obligatoirement (sous peine de voir votre engagement refusé) :

- une enveloppe timbrée à 0,61 € à votre adresse pour l'envoi de votre carte d'exposant
- une photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les départements concernés, chiens de 2<sup>e</sup> catégorie et ceux en provenance de l'étranger (modèle CERFA 50.4272 ou 50.4273 selon le département d'origine),
- Le règlement par tout moyen à votre convenance (chèque libellé à l'ordre de la S.C.R.C. Sologne).